

Communiqué de Presse

Réaction à l'annonce le 30 mars 2023, du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau

Beaucoup d'annonces... et d'interrogations



Rémi
CARDON

—
Sénateur
de la Somme

■ Conseiller municipal
délégué de la ville de Camon

Après des mois d'attente et de reports, signe d'une fébrilité certaine du Gouvernement sur le sujet, le plan « eau » a enfin été présenté hier par le président de la République. Très attendu, il se devait d'apporter des réponses à une situation hydrologique particulièrement sévère en France, tout en engageant une véritable refonte de notre politique de l'eau face aux enjeux du réchauffement climatique.

Réutiliser les eaux usées, résorber les fuites dans les réseaux, mettre en place une tarification progressive de l'eau ou augmenter les moyens des agences de l'eau, autant d'annonces « de bon sens » du président de la République qui nécessiteront désormais, au-delà des mots, des explications de texte et des actions concrètes.

La prudence est de mise car ce Gouvernement nous a démontré ces dernières années la facilité avec laquelle il maniait les milliards et les effets d'annonce sans parfois les traduire dans les actes ou avec des résultats peu probants. Ainsi lors des assises de l'eau de 2019, la réutilisation d'eaux usées traitées (REUT) ou le développement de technologies hydro-économiques avaient déjà fait l'objet d'engagement de l'Etat. De plus, il avait été alors convenu que la diminution de 10% de consommation d'eau serait atteinte dès 2024 et non en 2030.

De plus, le Gouvernement n'a que trop attendu pour enclencher certaines mesures, pourtant réclamées depuis des années, telle l'augmentation des moyens des agences de l'eau – par le relèvement du plafond de leurs recettes – afin de mieux financer leurs actions essentielles pour améliorer la qualité et préserver la ressource.

Il est à craindre également que le Gouvernement fasse peser le poids de la responsabilité de certaines de ses annonces sur les citoyens ou sur les collectivités locales. En effet, si la tarification progressive ou encore la mise en place d'un « EcoWatt de l'eau » d'ici l'été peuvent être intéressantes, elles nécessiteront des éclaircissements rapides sur leur mise en œuvre.

La refondation de notre politique de l'eau devra se baser sur la sobriété et un partage équilibré, et socialement accepté, des différents usages de l'eau. Cette nécessaire sobriété ne pourra pas être appliquée partout et de la même manière. Elle devra prendre en compte les réalités de nos territoires, à l'échelle de chaque Bassin Versant, et en lien avec les gouvernances locales et territoriales.

La gestion de l'eau et de ses usages doit se traduire par des projets de territoire partagés, car c'est seulement à cette échelle, que des consensus peuvent être obtenus, en s'appuyant sur des médiations efficaces.

Les dernières manifestations à Sainte-Soline nous ont dramatiquement montré qu'un partage inéquitable entrainerait inévitablement des tensions que nous devons absolument éviter.



40 Place René Goblet - 80000 Amiens
Permanence : 03 22 46 31 37
Portable : 06 72 45 15 64
r.cardon@senat.fr

Ainsi, si ce plan comporte des annonces intéressantes sur le papier, sa portée semble encore très insuffisante pour répondre aux enjeux actuels et aux tensions sociales qui en découlent.

Je resterai donc vigilant quant à la mise en œuvre concrète des mesures annoncées. Je note le rendez-vous qui nous est donné en septembre prochain (cf Action 53) et suivrait d'ici là avec attention le travail de la mission d'information du Sénat sur la gestion durable de l'eau qui rendra ses conclusions l'été prochain.

Rémi Cardon

Sénateur de la Somme
Premier secrétaire fédéral du Parti Socialiste de la Somme



Rémi
CARDON
Sénateur de la Somme